



Le **LIVRET**



du



Pôle
Enfance
Famille



**Tout ce qu'il faut savoir sur les structures d'accueil
et activités des 0 > 18 ans**



▶ EDITO



▶ **Pierre GONZALVEZ**,
Maire de L'Isle-sur-la-Sorgue
Vice-Président du Conseil départemental de Vaucluse
Président de la Communauté de Communes Pays des Sorgues
Monts de Vaucluse

Depuis 2008, la Ville de L'Isle sur la Sorgue développe une politique globale et concertée en direction de l'enfance et de la famille. La création du Pôle Enfance Famille sur le site de l'annexe associatif et municipal en 2011 constitue une étape majeure de cette ambition. Le rassemblement des acteurs de la parentalité au sein de l'Espace Parentalité en 2013 a conforté cette structuration. Ainsi, à travers ces deux sites complémentaires, tous les services municipaux qui interviennent en faveur des enfants, des jeunes et des familles l'isloises sont articulés dans un souci de cohérence et d'efficacité (Education, Jeunesse, Parentalité et Sports). En outre, cette volonté devant se décliner avec l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs de la jeunesse (Education Nationale, CAF/MSA, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, associations locales...), un nouveau projet éducatif de territoire (PEDT) est en cours d'élaboration pour garantir aux enfants des activités périscolaires et extrascolaires de qualité afin d'assurer une continuité éducative. Le livret du Pôle Enfance Famille présente l'offre de services que la ville met en œuvre en direction de la jeunesse. Pratique et actualisée, cette nouvelle édition facilitera vos démarches afin que vous puissiez accompagner vos enfants dans les meilleures conditions.



Daniel BELLET
1^{er} Adjoint au Maire
délégué aux affaires
générales et sociales



Ghislaine CORTINOVS
Adjointe au Maire
déléguée aux
Affaires Scolaires



Gérard GAILLARD
Adjoint au Maire
délégué
aux sports



Annie MEYNARD
Adjointe au Maire
déléguée à la musique et
manifestations musicales



Valérie CAPRON
Adjointe au Maire
déléguée à la culture



Gilliane BENINCASA
Conseillère municipale
déléguée à la
jeunesse



Jocelyne RAVET
Conseillère municipale
déléguée à la Petite
Enfance et au handicap

► SOMMAIRE

► L'Isle-sur-la-Sorgue, Ville amie des enfants	4
► Pôle Enfance Famille, accueil des familles	6
► Espace parentalité	8
► Point Information Jeunesse	9
► Petite Enfance // 0-3 ans	10
► Scolarité // 3 – 11 ans	12
► Restauration	14
► Accueil de loisirs	16
► Pass Vacances	18
► Accueil jeunes Esprit J	20
► Piscine	22
► Ecole de musique	24
► Campredon centre d'art	25
► Plan des structures	26

► L'ISLE-SUR-LA-SORGUE, VILLE AMIE DES ENFANTS

En 2017, UNICEF France a officiellement reconduit le label « Ville amie des enfants » à la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue. Une étape importante pour la collectivité qui voit, par cette reconduction, sa politique de l'enfance jeunesse mise à l'honneur. Ce label est accordé pour la durée du mandat 2014-2020 et implique, pour l'équipe municipale, un engagement dans la promotion et le respect des droits des enfants.



« Ville amie des enfants » est le fruit d'une initiative développée entre UNICEF France et l'Association des Maires de France. Lancé en France en 2002, le label a été accordé pour la première fois à la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue six ans plus tard, matérialisant ainsi la qualité de ses actions et de ses initiatives en direction des 0-18 ans. Suivant les principes de la Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée par l'Assemblée générale des

Nations Unies le 20 novembre 1989 et ratifiée par la France le 26 janvier 1990, la ville est impliquée dans une dynamique d'innovation sociale au service de l'enfance et de la jeunesse.

« Ville amie des enfants » est un réseau dynamique de villes françaises engagées au service de la promotion et de l'implantation des droits de l'enfant. Il implique la mise en œuvre d'actions qui permettent aux enfants et aux jeunes de devenir des acteurs de la vie sociale. Leurs besoins, leurs voix, leurs opinions et leurs projets sont pris en compte. Faire connaître les droits des enfants est un engagement pour la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue.

www.villeamiedesenfants.fr



Le Conseil Municipal des Enfants

Le 8 mars 2017, le Conseil Municipal des Enfants (CME) a pris ses fonctions. Ce conseil est constitué de 18 élèves de CM1 et CM2, tous âgés entre 9 et 11 ans et élus par 411 jeunes électeurs des écoles primaires de la commune. Cet organe représentatif de la jeune génération citoyenne porte haut la voix des enfants l'islois.



Le CME a pour principale mission d'impliquer les jeunes de la commune dans la vie politique réelle et de collecter des idées émanant de l'ensemble des enfants pour agir dans le cadre de leur ville.

Parmi les projets proposés par le CME dès la première année du mandat : la création d'un city stade. Un projet en cours d'étude par les services et élus de la mairie. A l'automne 2018, de nouvelles élections sont programmées pour désigner le prochain Conseil Municipal des Enfants.





Le Pôle

Enfance Famille

Le Pôle Enfance Famille,
votre lieu d'accueil, d'information et d'inscription

Le Pôle Enfance Famille regroupe les services municipaux en lien direct avec l'Enfance-Jeunesse : service jeunesse et loisirs, service des sports, espace parentalité direction des affaires scolaires comprenant le service vie scolaire et le service restauration. Dans ce lieu d'accueil unique, « le Service Accueil Famille » permet de faciliter vos démarches administratives et de vous accompagner tout au long du parcours éducatif de votre enfant. Cette ambition d'assurer une information et un accompagnement efficaces se décline à travers le présent livret qui recense les activités et acteurs en direction des enfants et des jeunes.

Le Service Accueil Famille du Pôle Enfance Famille offre un accueil individuel pour vos inscriptions à l'école, à la restauration scolaire, aux centres de Loisirs (ALSH), Accueil Jeunes, Pass Vacances et tout autre dispositif, tout au long de l'année.

Pôle Enfance Famille
L'Annexe Espace Municipal
25, boulevard Paul Pons
04 90 38 96 91
saf@islesurlasorgue.fr



Pour une première inscription, munissez-vous de votre :

- Livret de famille ou acte de naissance
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Assurance responsabilité civile au nom de l'enfant
- Carnet de santé
- Numéro d'allocataire CAF/MSA (pour le calcul du quotient familial)
- Si vous êtes hébergé (contacter le pôle enfance famille)
- En cas de divorce ou de séparation (contacter le Pôle Enfance Famille)

Un dossier
unique pour toutes
les inscriptions aux
structures et activités.

Pôle
Enfance
Famille

Le Pôle Enfance Famille, c'est aussi :

- Un accueil téléphonique pour vous informer sur les activités organisées pour les enfants et les jeunes
- Un accueil personnalisé pour vous recevoir en toute confidentialité
- Un dossier unique d'inscription et une régie centralisée pour traiter vos règlements par chèque, espèces, carte bleue, CESU, carte temps libre, ANCV et paiement en ligne.
- Un portail famille

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Fermeture de la régie les mardis de 8h à 10h30

Retrouvez toutes ces infos pratiques sur www.islesurlasorgue.fr

Le Portail Famille

Une plateforme numérique sur internet pour :

- consulter son dossier personnel,
- régler ses factures de restauration et de crèche
- inscrire son enfant aux activités périscolaires (restauration, garderie du matin, du soir.)



Rendez-vous sur www.islesurlasorgue.fr
et cliquez sur l'icône  Le Portail Famille

► Espace Parentalité

La Ville a renforcé sa politique d'accompagnement familial en créant un **Espace Parentalité** ouvert à tous.

L'Espace Parentalité regroupe un service intercommunal, le Relais Parents Assistant(e)s Maternel(le)e (info page 11) et les quatre associations suivantes :

- **La Maison de la Petite Enfance** : lieu d'accueil parents-enfants (0-4 ans)
- **La Maison des Parents et de la Famille** : lieu d'accueil parents
- **La Maison Bleue/le jardin bleu** : lieu d'accueil parents-enfants (0-4 ans) et ateliers enfants (4-11 ans)
- **Alpha médiation** : médiation familiale tout public (parents, grands-parents, frères, sœurs...)

Les horaires d'accueil et coordonnées de ces acteurs sont disponibles au Point Info Parentalité municipal situé à l'entrée de cet espace. Avec ou sans RDV, la chargé(e) d'accueil écoute et oriente le public (parents, futurs parents, grands-parents, ados, jeunes) en fonction des demandes, préoccupations ou difficultés rencontrées.

Horaires du point info Parentalité

Lundi (8h30-12h / 14h-17h30)

Mardi et jeudi (8h30-12h)

Mercredi (14h-17h30)

Vendredi (12h30-16h)



150, avenue Marius Jouveau

04 90 38 07 30

espace.parentalite@islesurlasorgue.fr



► Point Information Jeunesse



Point Information Jeunesse
de L'Isle-sur-la-Sorgue

Espace de ressources et d'échanges, cette structure labellisée accueille, informe, oriente, et accompagne dans le respect de l'anonymat les 11-30 ans sur différentes thématiques (scolarité, formation, stage, métier, santé, logement, vie pratique, droit, mobilité internationale, dispositifs de soutien aux projets de jeunes etc).

Rue Carnot
04 90 24 50 19
pij@islesurlasorgue.fr

Accès libre et gratuit.

Deux ordinateurs connectés à Internet à disposition pour vos recherches.

Avec ou sans rendez-vous :

Lundi, mercredi et vendredi (9h30-12h / 13h30-18h)

Mardi et jeudi (9h30-13h30 / 14h30-17h30)



JOURNÉE JOBS D'ÉTÉ

Tous les ans au mois d'avril, le PIJ organise une journée d'information sur les jobs d'été et les emplois saisonniers. C'est l'occasion pour les jeunes de rencontrer les partenaires du PIJ pour recueillir des conseils et des outils en vue de leur futur emploi.



▶ PETITE ENFANCE // 0-3 ANS

Les équipements d'accueil du jeune enfant sont gérés par la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse.



Communauté de Communes
PAYS DES SORGUES
MONTS DE VAUCLUSE

CCPSMV

350 Ave de la Petite Marine
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue
www.paysdessorgues.fr
04 13 32 08 08
petite-enfance@ccpsmv.fr



Service petite enfance

Horaires d'ouvertures :
(8h30-12h / 13h30 à 17h)
(fermeture le jeudi après-midi)



Crèche des Némons

Cours René Char - 04 90 38 01 36



Crèche des Capucins

Avenue Napoléon Bonaparte - 04 90 38 24 20

Crèches multi-accueil

Ces deux structures sont habilitées par le service de la Protection Maternelle Infantile du Conseil Départemental de Vaucluse. Les crèches sont adaptées aux besoins des jeunes enfants dès l'âge de 10 semaines et demi jusqu'à 4 ans.

Répartis en deux sections (les bébés - moyens et les moyens - grands), les enfants peuvent être accueillis de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi, pour un accueil régulier. Un accueil occasionnel est également possible en fonction des besoins des parents.

Le personnel qualifié se compose d'une infirmière puéricultrice, d'éducatrices de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture, d'agents titulaires du CAP petite enfance et d'agents techniques.

Réglez vos factures de crèche en ligne sur Le Portail Famille! www.paysdessorgues.fr

Tarifs (crèches multi-accueil et crèche familiale) :

La participation familiale est calculée en fonction des revenus selon un barème établi par la CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales)

Crèche familiale

Des assistantes maternelles agréées et employées par la Communauté de Communes accueillent chez elles les enfants de 10 semaines à 4 ans, en lien étroit avec les crèches multi-accueil (rencontres, activités collectives etc.).

Les assistantes maternelles sont formées pour un accueil personnalisé dans le respect du rythme de l'enfant.

Relais Parents Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM)

Le RAM est un lieu ressources pour les parents à la recherche d'un mode de garde individuel, pour les assistants maternels et candidats à l'agrément.

- Accueil des parents, des assistant(e)s maternel(le)s, des candidats à l'agrément
- Information sur les modes de garde des 0-6 ans (chez un assistant maternel ou au domicile des parents)
- Information administrative (aides CAF, contrat, liste des assistantes maternelles)
- Accueil collectif des assistants maternels et des enfants.

Permanences administratives à la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse

Sur rendez-vous : le mercredi de 8h30 à 12h et le vendredi de 13h30 à 17h

Sans rendez-vous : les mardis et jeudis

Accueil collectif des assistants maternels à l'Espace Parentalité à L'Isle-sur-la-Sorgue

le mardi et jeudi matin de 9h à 11h

RAM

04 13 32 08 05

ram@ccpsmv.fr



▶ LA SCOLARITÉ // 3 – 11 ANS

Le service Vie Scolaire participe à la politique éducative de la Ville à travers le fonctionnement quotidien des écoles. Les équipes sont composées d'agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), de cantinières et d'agents d'entretien. Ils accompagnent les enfants tout au long de leur journée en étroite collaboration avec les équipes éducatives de l'Éducation nationale.

Les écoles

ÉLÉMENTAIRE MOURNA A	04 90 38 04 82
Avenue Fabre de Sérignan	ce.0840288g@ac-aix-marseille.fr
ÉLÉMENTAIRE MOURNA B	04 90 38 00 03
Avenue Fabre de Sérignan	ce.0840287f@ac-aix-marseille.fr
ELEMENTAIRE DU CENTRE	04 90 38 48 92
Rue Denfert Rochereau	eepu0840928c@ac-aix-marseille.fr
ÉLÉMENTAIRE RENÉ CHAR	04 90 20 87 87
Cours René CHAR	elem.lislesurlasorgue.char@ac-aix-marseille.fr
ÉLÉMENTAIRE LUCIE AUBRAC	04 90 21 12 11/13
Route de la maison d'enfants	ce.0840680h@ac-aix-marseille.fr
ÉLÉMENTAIRE JEAN BEYS	04 90 38 04 03
Hameau de Velorgues	ce.0840681j@ac-aix-marseille.fr
PRIMAIRE PETIT-PALAIS	04 90 38 07 96
Hameau de Petit Palais	eepu0840284c@ac-aix-marseille.fr
MATERNELLE DU CENTRE	04 90 38 03 99
Rue Denfert Rochereau	ce.0840286e@ac-aix-marseille.fr
MATERNELLE DES VALLADES	04 90 38 00 51
Avenue des Sorgues	ce.0840574t@ac-aix-marseille.fr
MATERNELLE DES NÉVONS	04 90 20 69 71
Cours René CHAR	ce.0840645v@ac-aix-marseille.fr
MATERNELLE DE ST-ANTOINE	04 90 20 74 55
Route de la maison d'enfants	ce.0840905c@ac-aix-marseille.fr
PRIMAIRE PRIVÉE ST LAURENT	04 90 38 14 88
Place de la Juiverie	elementaire.stlaurent@orange.fr



Organisation du temps périscolaire dans les écoles

Ce service d'accueil organisé par la Ville répond aux besoins des parents, particulièrement dans le cadre de leur activité professionnelle. L'accès à l'accueil périscolaire est gratuit et ouvert à tous les enfants scolarisés des écoles publiques de la Ville.

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES ET PRIMAIRE

Horaires du temps périscolaire

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Accueil du matin	7h30-8h30	7h30-8h30	7h30-8h30	7h30-8h30
Pause méridienne	11h30-13h30	11h30-13h30	11h30-13h30	11h30-13h30
Accueil du soir et étude	16h30-18h15	16h30-18h15	16h30-18h15	16h30-18h15

ÉCOLES MATERNELLES

Horaires du temps périscolaire

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Accueil du matin	7h30-8h30	7h30-8h30	7h30-8h30	7h30-8h30
Pause méridienne	11h30-13h30	11h30-13h30	11h30-13h30	11h30-13h30
Accueil du soir et étude	16h30-18h15	16h30-18h15	16h30-18h15	16h30-18h15

Le règlement intérieur du temps périscolaire des écoles maternelles et élémentaires est consultable sur le site internet de la Ville www.islesurlasorgue.fr



LA RESTAURATION MUNICIPALE

La Ville développe une politique de restauration de qualité comme en témoigne la récente réhabilitation de la cuisine centrale des Capucins. Tous les plats sont préparés à la cuisine centrale municipale et sont ensuite distribués par les agents en liaison chaude dans les restaurants scolaires de la ville (écoles maternelles et élémentaires), les crèches, les accueils de loisirs et à la Maison des Aînés. Une diététicienne et des cuisiniers professionnels composent des menus équilibrés tout en s'adaptant aux besoins de chacun.

Tarifs

Des tarifs modulés en fonction du Quotient Familial (QF) de la Caisse d'Allocations Familiales

	Repas réservé					
Quotient familial	Inférieur ou égal à 400	De 401 à 550	De 551 à 750	De 751 à 1 000	De 1 001 à 1 650	Supérieur ou égal à 1 651
Tarifs	2,80 €	2,95 €	3,10 €	3,30 €	3,65 €	4,15 €

Repas particuliers	
Adultes	6,30 €
Repas non-réservé	4,70 €

Pratique !
Réservez et payez
vos factures de
restauration en ligne
sur Le Portail Famille !
www.islesurlasorgue.fr



La restauration collective durable

Avec la mise en œuvre d'un projet de restauration collective durable depuis septembre 2007, la Ville souhaite favoriser : la réduction du gaspillage alimentaire, la sensibilisation à une alimentation diversifiée et de qualité.

Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Le Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I. - circulaire n°2003-135 du 8/09/2003) est un document qui permet, à l'initiative des parents, de mettre en place une démarche partagée pour l'accueil de l'enfant qui nécessite un accompagnement spécifique à l'école, à la restauration scolaire et en Accueils de Loisirs.

Si votre enfant a besoin de ce dispositif, contactez le Service Accueil des Familles au :
04 90 38 96 91

La Commission des menus

La collectivité invite les représentants des parents d'élèves, les agents, des directeurs d'écoles et des élus à des réunions trimestrielles d'échange autour des menus et de l'équilibre alimentaire (3 réunions par an). Les menus sont affichés dans les écoles et consultables sur le site internet de la mairie www.islesurlasorgue.fr.

▶ Les Accueils de Loisirs

// Pour les 3-14 ans //

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) reçoivent collectivement les enfants de 3 à 14 ans. Ces accueils collectifs de mineurs à caractère éducatif sont habilités par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) et proposent des activités variées encadrées par une équipe d'animateurs diplômés dans le cadre d'un projet éducatif.

Chaque année, les accueils de loisirs acceptent des stagiaires BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs) en stage pratique afin de participer à la professionnalisation des jeunes.

Horaires d'ouverture :

En demi-journée

- Matin : Arrivée 7h45 > 9h15 – Départ à 11h30
- Après-midi : Arrivée 13h30 > 14h – Départ 16h30 > 18h15

En journée

- Matin + repas : Arrivée 7h45 > 9h15 – Départ 13h30 > 14h
- Repas + après-midi : Arrivée à 11h30 – Départ 16h30 > 18h15
- Journée complète : Arrivée 7h45 > 9h15 – Départ 16h30 > 18h15

Fermeture pendant les vacances de Noël

Les enfants qui n'ont pas 3 ans en septembre mais qui entrent à l'école maternelle peuvent être accueillis à l'accueil de loisirs maternel 3-6 ans dès la rentrée scolaire.

Tarifs	Enfants Isois					
	≤ 400	401 à 550	551 à 750	751 à 1000	1001 à 1650	≥ 1651
Quotient familial						
Journée (Repas compris)	8,30 €	9,00 €	9,50 €	9,80 €	10,20 €	11,00 €
- Journée (Sans repas) - Demi-journée du mercredi (Repas compris)	7,35 €	7,85 €	8,30 €	8,50 €	8,90 €	9,70 €
Demi-journée	5,55 €	5,90 €	6,20 €	6,30 €	6,65 €	7,20 €
Forfait 5 jours	38,55 €	40,80 €	42,85 €	43,70 €	45,95 €	49,10 €
Forfait 10 jours	72,60 €	77,30 €	81,00 €	83,20 €	87,00 €	93,40 €

Tarifs majorés pour les enfants extérieurs



ACCUEIL DE LOISIRS SAINT-ANTOINE

ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL
3-6 ans

Chemin Font de Galine

04 90 38 12 66

clsh-stantoine@islesurlasorgue.fr

Facebook : ALSH Saint-Antoine



ACCUEIL DE LOISIRS SAINT-JEAN

ACCUEIL DE LOISIRS TRADITIONNEL
6-14 ans

Chemin de Saint-Jean

04 90 20 66 31

clsh-stjean@islesurlasorgue.fr

Facebook : Centre de loisirs St-Jean





► Le Pass Vacances



// Pour les 6-16 ans //

Le Pass Vacances s'adresse aux enfants de 6 à 16 ans et propose une offre de loisirs variée (sport, culture, activités manuelles, sorties) sous forme de stages encadrés par les associations l'isloises et les services de la ville.

Il fonctionne sur chaque période de vacances sauf en août et durant les vacances de Noël.





TARIFS

Enfants l'islois

Quotient familial	≤ 400	401 à 550	551 à 750	751 à 1000	1001 à 1650	≥ 1651
1 sortie ou 1 activité sur 1/2 journée ou 1 journée	9,00 €	9,50 €	10,00 €	10,50 €	11,45 €	12,20 €
1 activité sur 2 ou 3 demi-journées ou journées	14,00 €	14,50 €	15,00 €	15,50 €	16,70 €	17,55 €
1 activité de + de 3 demi journées ou journées	19,50 €	20,00 €	20,50 €	21,00 €	22,40 €	23,40 €

Tarifs majorés pour les enfants extérieurs

Service des sports

L'Annexe, espace municipal

25 boulevard Paul Pons

04 90 20 52 30

sports@islesurlasorgue.fr

Du lundi au vendredi (8h-12h / 13h30-17h30)

► L'Accueil Jeunes « Esprit J »

// Pour les 12–17 ans

L'accueil jeunes est un accueil collectif de mineurs adapté aux adolescents de 12 à 17 ans.

C'est un espace d'accueil et d'échanges pour les jeunes qui favorise l'épanouissement personnel, la cohésion et la découverte d'activités variées encadrées par une équipe d'animateurs diplômés dans le cadre d'un projet éducatif.



Ouverture de l'Accueil Jeunes

- Pendant les semaines scolaires :
Les mercredis après-midi de 13h30 à 18h15.
- Tous les soirs du lundi au vendredi de 17h à 18h30
- Pendant les vacances scolaires :
du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.
(Fermeture pendant les vacances scolaires de Noël)

Permanences administratives pendant les semaines scolaires

Mardis et jeudis de 9h30 à 12h

Et lundis, mardis, vendredis de 14h30 à 17h

Accueil Jeunes L'Esprit J

L'Annexe, espace municipal

25 boulevard Paul Pons

04 90 95 02 85

accueil.jeunes@islesurlasorgue.fr





		Jeunes l'islois				
Droit d'accès annuel	12,25 €					
Quotient familial	≤ 400	401 à 550	551 à 750	751 à 1000	1001 à 1650	≥ 1651
1 Sortie évasion	8,40 €	8,90 €	9,30 €	9,65 €	9,95 €	10,75 €
2 Sorties évasion dans la même semaine	14,30 €	15 €	15,70 €	16,20 €	16,80 €	18,10 €
3 Sorties évasion dans la même semaine	20,30 €	21,20 €	22,35 €	22,95 €	23,75 €	25,95 €
1 jour de séjour en structure municipale	19,80 €	20,90 €	21,95 €	22,70 €	23,50 €	26,35 €
1 jour de séjour en structure extérieure	23,65 €	25,05 €	26,40 €	27,25 €	28,30 €	30,15 €

Tarifs majorés pour les extérieurs



▶ LA PISCINE MUNICIPALE

Avenue Napoléon Bonaparte - 04 90 38 00 76



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

HIVER

Du 1^{er} septembre au 14 juin

Lundi et vendredi : 12h - 13h30 / 16h30 - 18h45

Mardi : 16h30 - 18h45

Mercredi : 12h - 13h30 / 16h - 19h45

Jeudi : 12h - 13h30 / 16h30 - 17h30

samedi : 14h - 18h45

dimanche : 9h - 11h45

ÉTÉ

Du 15 juin au 31 août

Du lundi au dimanche : 10h - 18h45





GRATUIT

Pour les enfants
de - de 6 ans,
et l'islois de
+ de 65 ans

TARIFS

	HIVER		ETE	
	L'Islois	Extérieur	L'Islois	Extérieur
ADULTES				
Entrée	2,80 €	4,60 €	3,20 €	5,10 €
Carnets de 30 tickets	47,30 €	84,40 €	53,50 €	92,60 €
ENFANTS DE 6 À 17 ANS				
Entrée	1,80 €	3,10 €	2,20 €	3,60 €
Carnets de 30 tickets	26,80 €	53,20 €	32,50 €	60,50 €

- Leçon de natation (*Se rapprocher des maître-nageurs*)
- Entrée payante obligatoire pour obtenir le test de natation (sauf pour le Pass Vacances).

AQUABIKE

Dès septembre 2018,
découvrez l'aquabike
dans votre piscine
municipale !



Tarifs :

- 110 € par trimestre pour les l'islois avec justificatif de domicile.
- 130 € par trimestre pour les extérieurs.

► L'école de musique

L'école de musique propose un enseignement adapté à tout élève à partir de trois ans. Enseignées par des professeurs diplômés (D.E.), les disciplines sont :

- Jardin musical (de 3 à 5 ans)
- Eveil musical (6 ans)
- Formation musicale (dès 7 ans) et apprentissage de l'instrument
- Chorale enfants
- Chorale adultes
- Harmonie
- Ensemble musiques actuelles
- Orchestre variété
- Divers ensembles de classe (guitare, flûte, clarinette, cuivres, saxophone etc.)

Inscriptions

- Anciens élèves et jardin musical :
du 10 au 11 septembre 2018 (10h-12h / 15h-19h)
- Nouveaux élèves :
12 septembre 2018 (10h-12h / 15h-19h)

Tarifs

Tarifs annuels pour un enfant l'islois, sous réserve de modification (-25% pour le 2^e enfant, -50% pour le 3^e enfant) :

- 102€ le jardin musical (enfant 3-5 ans)
- 128€ l'éveil musical (enfant 6 ans)
- 189€ la formation musicale + pratique instrumentale



Ecole de musique

11 ave du Partage des eaux

04 90 38 09 46

8h30-12h / 14h-18h

ecole.musique@islesurlasorgue.fr



► **CAMPREDON** centre d'art

Anniversaire au centre d'art

Fêtez l'anniversaire de votre enfant au centre d'art ! Découverte ludique de l'exposition, atelier créatif et partage du goûter. Chaque enfant repartira avec son objet créé.

Le goûter doit être fourni par le(s) accompagnateurs.

Groupe de 6 enfants maximum accompagné d'un adulte minimum. Durée : 2h.

Tarif : 60€/groupe d'enfants. Gratuit pour l'accompagnateur.

Atelier / Workshop jeune public

2h d'atelier pour les créateurs en herbe (6-12 ans) : dessiner, peindre, modeler, photographier, graver... différents ateliers sont proposés autour des expositions, les mercredis et/ou samedis après-midi.

Tarifs : 5,20 € enfant l'islois / 8,30 € enfant extérieur. Réservation obligatoire, places limitées.

Visite en famille

Un jeu de piste pour découvrir l'exposition en famille avec l'aide de la médiatrice.

Durée : 1h - Réservation obligatoire, places limitées.

Tarifs pour la famille (maximum 4 pers.) : 6,50 € (famille L'Isloise) / 8,50 € (famille extérieure)

Document'Art jeune public

Trois fois par an, pour chaque nouvelle exposition, un après-midi est réservé au jeune public pour découvrir l'exposition, assister à une projection (film d'animation) et participer à une dégustation de gourmandises.

Durée : entre 2h et 2h30 (selon la durée du film). Réservation obligatoire, places limitées.

Entrée gratuite pour tous les enfants (et leur(s) accompagnateur(s))



CAMPREDON centre d'art

20 rue du Dr Tallet

04 90 38 17 41

campredon@islesurlasorgue.fr

www.campredoncentredart.com

▶ CONTACTS ET PLAN

● HÔTEL DE VILLE

Rue Carnot
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue
Tél : 04 90 38 06 45

● PÔLE ENFANCE FAMILLE

25, boulevard Paul Pons
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue
Tél : 04 90 38 96 91

● ACCUEIL JEUNES «L'ESPRIT J»

25, boulevard Paul Pons
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue
Tél : 04 90 95 02 85

● POINT INFORMATION JEUNESSE

Rue Carnot
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue
Tel : 04 90 24 50 19

● ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE

11, avenue du Partage des Eaux
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue
Tél : 04 90 38 09 46

● PISCINE MUNICIPALE

Avenue Napoléon Bonaparte
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue
Tél : 04 90 38 00 76

● ESPACE PARENTALITÉ

150, avenue Marius Jouveau
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue
Tél : 04 90 38 07 30

● ACCUEIL DE LOISIRS ST-JEAN

Chemin de Saint-Jean
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue
Tél : 04 90 20 66 31

● ACCUEIL DE LOISIRS ST-ANTOINE

Chemin Font de Galine
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue
Tél : 04 90 38 12 66

● CAMPREDON CENTRE D'ART

20 rue du Docteur Tallet
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue
Tél : 04 90 38 17 41

● CRÈCHE DES NÉVONS

Cours René Char
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue
Tél : 04 90 38 01 36

● CRÈCHE DES CAPUCINS

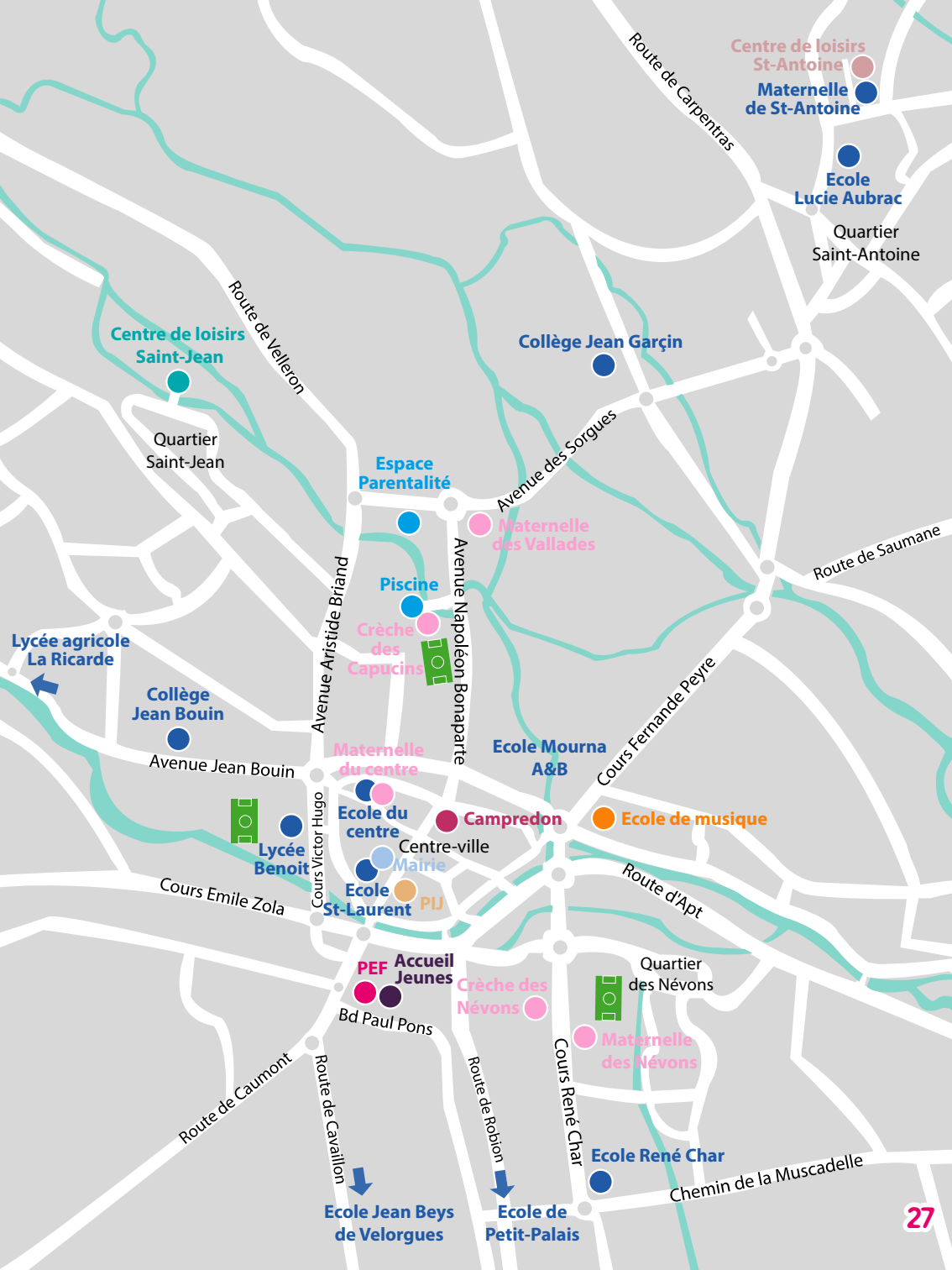
Avenue Napoléon Bonaparte
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue
Tél : 04 90 20 82 01

● COLLEGE JEAN BOUIN

Avenue Jean Bouin
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue
Tél : 04 90 38 02 55

● COLLEGE JEAN GARÇIN

745 chemin du Pont de la Sable
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue
Tél : 04 32 60 66 80



CALENDRIER DES VACANCES 2018 / 2019



	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée scolaire 2018	Lundi 3 septembre 2018		
Vacances de la Toussaint 2018	Fin des cours : samedi 20 octobre 2018 Jour de reprise : lundi 5 novembre 2018		
Vacances de Noël 2018	Fin des cours : samedi 22 décembre 2018 Jour de reprise : lundi 7 janvier 2019		
Vacances d'hiver 2019	Fin des cours : samedi 16 février 2019 Jour de reprise : lundi 4 mars 2019	Fin des cours : samedi 9 février 2019 Jour de reprise : lundi 25 février 2019	Fin des cours : samedi 23 février 2019 Jour de reprise : lundi 11 mars 2019
Vacances de printemps 2019	Fin des cours : samedi 13 avril 2019 Jour de reprise : lundi 29 avril 2019	Fin des cours : samedi 6 avril 2019 Jour de reprise : mardi 23 avril 2019	Fin des cours : samedi 20 avril 2019 Jour de reprise : lundi 6 mai 2019
Pont de l'Ascension 2019	Fin des cours : mercredi 29 mai 2019		
Grandes vacances 2019	Fin des cours : samedi 6 juillet 2019		

Notes :

.....

.....

.....

.....

.....



BONNE ANNÉE SCOLAIRE !

Mairie de L'Isle-sur-la-Sorgue
www.islesurlasorgue.fr

Livret du Pôle Enfance Famille
 Edition 2018
 Réalisation : Service communication
 Mairie de L'Isle-sur-la-Sorgue
 Impression : Atelier Off 7

